



LISTES

SITUATIONS OU FACTEURS DÉCLENCHEURS DANS LE CADRE DE LA SURVEILLANCE DE LA THÉRAPIE MÉDICAMENTEUSE DU PATIENT



Situations ou facteurs déclencheurs du processus de réflexion du pharmacien

- Début et fin d'une hospitalisation
- Réception d'une ordonnance / modification d'un traitement
- Ordonnance de médicaments déjà connus par le patient
- Consultation pour un problème de santé notamment, pour un MVL ou toute autre activité découlant de l'article 17 de la *Loi sur la pharmacie*
- Demande du patient, de son aidant ou de l'équipe traitante (par exemple : apparition d'un effet indésirable, ajout d'un MVL, etc.)
- Avant la visite médicale (exemple : 1 à 3 mois avant la visite prévue chez le médecin)
- Avant la rencontre multidisciplinaire, la tournée médicale
- Lors d'un suivi de la thérapie médicamenteuse
- Lors d'une révision de la thérapie médicamenteuse dossier à un moment préétabli (par exemple : aux 6 mois, une fois par année, etc.)
- Lors de la survenue d'un accident / incident
- Lors de la publication de nouvelles lignes directrices
- Lors de la réception d'un avis de Santé Canada
- Toute autre situation causant un changement dans l'état de santé ou dans les besoins du patient (par exemple : nouveau diagnostic, nouvelle valeur de laboratoire)